



Mardi 22 mars 2016

Le management de programmes,
théorie et pratiques

Conférence / Débat
17h00 – 19h30

Véronique EZRATTY,
membre de la commission AFNOR
management de projet et de programmes

Témoignages de directeurs de programme

Pullman Paris La Defense
Defense 6 – 11 avenue de l'Arche
92400 Courbevoie La Defense

Le management de programmes, théorie et pratiques

La notion de programme dans les entreprises en France déborde souvent du domaine des projets mais pour cette conférence nous partirons du postulat que seules des activités temporaires appartiennent à un programme et nous nous poserons ces questions :

- Qu'est-ce qui différencie un programme d'un projet : sa durée, son enjeu pour l'entreprise, son périmètre, le nombre de parties prenantes, son mode de gouvernance ?
- Qu'est-ce qui permet de réunir plusieurs projets dans une programme : leurs objectifs, leurs processus, leurs règles, leurs valeurs ?

Une session de travail en 2013 avait conclu :

- Un programme est un ensemble de projets contribuant à l'atteinte d'un objectif stratégique unique et donc à un apport de valeur.
- Un programme peut concerner des développements de produits, de services, d'infrastructures industrielles ou de transport... et relève souvent de la maîtrise d'ouvrage ou du donneur d'ordre.
- Un programme est caractérisé par une démarche de convergence temporelle, une interdépendance entre les projets et souvent par une forte incertitude sur son contenu, son processus de déroulement et son financement. Ces incertitudes se lèvent au fur et à mesure de résultats d'études et/ou de réalisation de projets intermédiaires, pouvant éventuellement conclure à l'arrêt du programme.
- Les compétences d'un Responsable de programme sont tournées vers l'analyse stratégique, l'analyse contextuelle et la décision en avenir incertain ; mais aussi d'une certaine éthique dans la « pesée » des risques et opportunités de poursuivre le programme. En termes de conduite des projets, il sera plutôt en position de contrôle, d'arbitrage et de levées d'options.
- Pour distinguer un projet d'un programme, on peut se baser sur des degrés de complexité. La notion de programme pourra être utilisée pour réduire une trop grande complexité, tout en veillant à conserver assez d'autonomie aux projets. Les projets sont alors réunis par un objectif, des valeurs et des processus communs.

Déroulement

16h30 – 17h00

Accueil

17h00 – 17h05

Introduction par Christian Altier,
Président de la SMaP

17h05 – 17h35

Véronique Ezzratty,
AFNOR

17h35 – 18h05

Témoignages directeurs de programmes

18h05 – 19h05

Ateliers

19h05 – 19h30

Conclusions

Participation gratuite

Inscription obligatoire par courriel : info@smap-asso.eu

Pour réserver une place au parking (à vos frais), contacter
directement le Pullman Paris La Defense, 0147175047

La SMaP et la certification des compétences

La **S**ociété française pour l'avancement du **M**anagement de **P**rojet, créée en juillet 2006, structure, développe et promeut le Management de Projet en France auprès des Entreprises, Organismes d'état et Universités. Elle est avant tout une Association (réseau, conférences, lettres d'information), une société savante (séminaires, groupes de travail, publications) et une société certifiant des personnes, des projets et des organisations. Elle est affiliée à l'IPMA (International Project Management Association) et à l'ISSEC (International Cost Engineering Council) dont elle utilise les référentiels de certifications.

La certification individuelle

La SMaP propose la reconnaissance par des pairs des compétences, des connaissances et de l'expérience sous forme de certification.



L'ICB4, le nouveau référentiel de compétences de l'IPMA

- L'International Competence Baseline 4 est un standard global et pas juste un outil de certification.
- Les compétences y sont définies comme un ensemble de connaissances, de techniques et de capacité d'utilisation.
- Les compétences des chefs de projets, programmes et portefeuilles sont décrites de manière distincte, reconnaissant que les carrières de chefs de projet peuvent alterner dans ces trois domaines.
- 29 éléments de compétences (au lieu de 46 dans l'ICB3), sont regroupés en trois catégories :
 - « Perspective », comprenant 5 compétences dont la stratégie et la gouvernance ainsi que la culture.
 - « People », comprenant 10 éléments dont le travail en équipe, la communication et la résolution de problème.
 - « Practice », comprenant 14 éléments dont les programmes et portfolios (avant dans le contexte), la prise de décision et le management du changement.

L'ICB4 apporte deux améliorations majeures sur le plan de la certification :

- La certification de chefs de projet au plus haut niveau (A) et la certification de responsables de programme et de portefeuilles de projet, au même niveau que les projets complexes (B).
- La modularité du processus de certification.

SMaP (Société française pour l'avancement du management de projet),
26, 28, rue de Londres, 75009 Paris, Tel : 01 78 42 38 90

Mail : info@smap-asso.eu – Site : <http://www.smap-asso.eu>/<http://ipmafrancesmap.ning.com/>